Parc national des Ecrins

Conseil d'administration dématérialisé du 24 septembre 2020

Considérant les contraintes de réunion physique d'un conseil d'administration, il a été proposé aux 50 administrateurs en activité de prendre part à des délibérations et un vote électronique par le biais d'un courrier électronique adressé à tous les membres le 21 septembre à 16h36,

Vu les précisions réglementaires du décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,

Vu les modalités de vote fixée par message initial jusqu'au 24 septembre à 12h, puis étendu par message du 24 septembre à 20h31 au 25 septembre à 18h,

Le Président du conseil d'administration arrête les résultats de vote comme suit :

Nombre d'administrateurs pouvant prendre part au vote : 50
Quorum du CA : 28 (55 membres)
Nombre de votants : 30 (liste en annexe)

Résultats :

- Délibération sur le budget rectificatif d'urgence 2020 : 29 votes POUR, 1 vote ABSTENTION. Délibération adoptée.

- Délibération sur le budget rectificatif n°1 2020 : 29 votes POUR, 1 vote ABSTENTION. Délibérations adoptée.

- Délibération sur la participation de l'établissement au projet « Villages d'Alpinisme » : 24 votes POUR, 3 votes ABSTENTION, 2 votes CONTRE. Délibération adoptée.

Le président
du Conseil d'administration,

Le directeur,

Bernard HERITIER

Pierre COMMENVILLE

ANNEXE : Administrateurs ayant pris part au vote :

M. Bernard HERITER
M. Arnaud COSSON
M. Thomas BETH
M. Le représenatnt du directeur départemen,t de l'ONF dans les Hautes-Alpes
Mme Anne-Marie FORGEOUX
M. Alban DUSSERRE-BRESSON
M. Michel CHAMEL
M. Jeazn-Marie GOURREAU
Mme Carole CHAUVET
M. Daniel THONON
M. Cédric DENTANT
M. Patrick VIGNE
M. Michel PHISEL
Mme Marie Hélène CRUVEILLE
M. François LABANDE
M. Jean-Pierre BURAUD
Mme Barbara EHRINGHAUS
M. Le représentant du DRAC en région PACA
M. Jean-Pierre RAFFIN
M. Ivan CARLUE
M. Patrick RICOU
M. Le représentant de la DDT des Hautres-Alpes
M. Le représentant de la DDT de l'Isère
M. Le secrétaire général de la Préfecture des Hautes-Alpes
M. Pierre Yves MOTTE
M. Jean Louis ARTHAUD
M. Raphael BONENFANT
M. Daniel ALLUIS
M. le représentant de la DSDEN des Hautes-Alpes
M. Olivier FONS